



CONCOURS AQUITAIN

de DANSE



Samedi 11 et
Dimanche 12 février 2012

Le Cube
Complexe de la Junca
Chemin de Cadaujac
33140 VILLENAVE D'ORNON

Tout dépassement sera ELIMINATOIRE.
Les candidats doivent remettre leur CD neuf et de bonne qualité (non réinscriptibles) avec NOM, Prénom, Niveau du concours étiquetés sur ces derniers. Tout enregistrement défectueux sera ELIMINATOIRE (bien enregistrer en début de plage)

Article 5 : NOTATION

Les notes seront attribuées de 0 à 20.
Note technique : 0 à 10
Note artistique : 0 à 10

Article 6

Tous les candidats devront être présents aux lieux et heures indiqués sur la convocation munis d'une pièce d'identité.
Tous les détails concernant le déroulement des épreuves seront précisés sur la convocation.

Article 7 : PRIX ATTRIBUÉS

Des prix seront attribués. Le jury se réserve le droit de ne pas décerner certaines récompenses (niveau insuffisant).
En cas d'exaequo le prix sera partagé.

Article 8

Les prises de vue avec flash sont interdites.
Concours ouvert à tout public, l'entrée est de 5€ par personne.
En vente au service culturel le mardi matin, par correspondance ou le jour du concours.

Article 9

Les concurrents n'ont aucun droit sur les photos-vidéos réalisées pendant le concours.

Article 10

Les organisateurs du concours déclinent toute responsabilité en cas de vol, préjudice corporel envers les candidats.

Renseignements :
05 56 87 56 64 ou 05 57 99 52 27
(permanences le mardi de 10 h à 12 h)

Réalisé par l'imprimerie municipale - Ne pas jeter sur la voie publique

L'association **Présence**
en partenariat avec
la ville de
Villeneuve d'Ornon



CONCOURS AQUITAIN
de DANSE



Samedi 11 et
Dimanche 12 février 2012

Le Cube
Complexe de la Junca - Chemin de Cadaujac
33140 VILLENAVE D'ORNON



Article 1

L'association Présence en partenariat avec la Ville de Villenave d'Ornon organise un concours de danse, ouvert aux amateurs et pré-professionnels, filles et garçons, les samedi 11 et dimanche 12 février 2012, Le Cube, Complexe de la Junca, Chemin de Cadaujac à Villenave d'Ornon

Ce concours a pour but de promouvoir la danse et de créer une émulation au niveau des danseurs.
Ce concours est prévu sur deux jours :

Le samedi 11 février après midi : danse classique individuel-
le et groupe
Le dimanche 12 février après midi : (jazz et contemporain)
individuel et groupes.

Article 2 : LE JURY

Le jury sera composé de professionnels de la danse.
Les décisions du jury sont sans appel.

Article 2bis : concours chorégraphique pour groupes

Une école ne peut présenter qu'une seule chorégraphie. Le nombre de places est limité. Seuls les styles suivants sont acceptés : classique - contemporain - jazz. Les groupes doivent être de 3 minimum (pas de duos). Les droits d'inscription sont de 35 € par groupe.

Article 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Danse classique (solo) :

Niveau débutant de 8 à 10 ans* (sur 1/2 points)
La variation devra être composée au minimum des pas suivants :
Pas de basque, glissement, temps lié, changements de pied, relevés, échappés sauts, 1/2 tour en dehors, un assemblé soutenu arrêté...

Niveau préparatoire de 10 à 12 ans* (sur 1/2 points)
Les élèves doivent pratiquer tous les pas du niveau débutant ainsi que : un tour en dehors, sissones, arabesques, ballotté, temps levé, temps de valse, déboulés, piqué...

Niveau élémentaire de 12 à 14 ans* (sur 1/2 points)
Un tour en dehors, un tour en dedans, jeté, petits sauts, déboulés, piqué.

Niveau moyen 1 de 14 à 16 ans* (sur 1/2 points)

Pas obligatoires :
Deux tours en dehors, un tour en dedans, grand jeté, petite batterie, brisé, entrechat trois de vole, temps de pointes, piqué...

Niveau moyen 2 de 14 à 16 ans* (sur points)

Un tour en dehors, un tour en dedans, grand jeté, petite batterie, brisé, entrechat trois de vole, temps de pointes, piqué...

Niveau supérieur de 16 à 25 ans* (sur points)

Pas obligatoires :
Deux tours en dedans et en dehors, relevé arabesque, attitude, développé...

Niveau pré-professionnel de 16 à 25 ans* (sur points)

Variations du répertoire classique.

Pour les niveaux Débutant, Élémentaire, Moyen et Supérieur, les élèves peuvent choisir d'exécuter les pas à leur convenance tout en respectant les pas imposés.

**Les candidats ayant l'âge limite d'un niveau le jour du concours doivent se présenter dans le niveau au-dessus.*

Danse jazz et danse contemporaine (solo)

Individuel enfant de 8 à 12 ans - *débutant*

Individuel enfant de 12 à 14 ans - *élémentaire*

Individuel adolescent de 14 à 16 ans - *moyen*

Individuel adulte de 16 à 25 ans - *supérieur*

TENUES VESTIMENTAIRES

Possibilité de costumes pour les groupes.

Danse classique

Fillles : tunique de couleur sans manche et collant pétales de rose
Garçons : tee-shirt blanc et collant gris clair

Pré-professionnel

Tenue de cours ou costume

Contemporain et jazz

Tenue libre

Article 4

Les variations individuelles ne doivent pas dépasser 1 minute 30 à 2 minutes pour les groupes.

suite au verso >>>



FICHE D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription le 15 janvier 2012
(nombre de places limité)
aucune inscription ne sera prise après cette date

- NOM :

- Prénom :

- Date et lieu de naissance : | | | | | à | | | | |

- Adresse :

- Téléphone :

- mail :

- Ecole de danse :

- Nom du professeur :

- Niveau individuel classique:

- Niveau individuel jazz :

- Niveau individuel contemporain :

- groupe (class.-cont.-jazz) :

- DROIT D'INSCRIPTION :

Individuel : 35 euros groupe : 35 euros

Chèque à l'ordre de l'Association PRESENCE joindre une enveloppe timbrée avec votre nom et adresse pour recevoir votre convocation.

- Fournir une photo d'identité

- Photocopie de la carte d'identité

FICHE A RENOYER à :

Claire ALBERGHI

14, chemin Lalaurie

33140 VILLENAVE D'ORNON

alberghic@gmail.com